



GENÈVE | 27 février 2013 – Selon de nouvelles estimations mondiales publiées aujourd’hui par l’Organisation mondiale de la Santé (OMS) à l’occasion de la **Journée internationale de l’audition**, qui sera célébrée le **3 mars**, plus de **360 millions de personnes souffrent d’une perte auditive**.

Avec le vieillissement de la population mondiale, la perte auditive touche plus d’individus que jamais. Un tiers des plus de 65 ans – soit 165 millions de personnes dans le monde – sont atteints d’une perte auditive. Bien que les appareils auditifs permettent souvent de pallier la baisse de l’audition due au vieillissement, ceux-ci ne sont pas produits en quantités suffisantes pour satisfaire la demande.

Selon le Dr Shelly Chadha, du Département Prévention de la cécité et de la surdité de l’OMS, « la production actuelle d’appareils auditifs satisfait moins de 10 % des besoins mondiaux. Dans les pays en développement, moins d’une personne sur 40 qui en ont besoin dispose d’un appareil auditif ». « L’OMS envisage de recourir au transfert de technologie pour promouvoir l’accès aux appareils auditifs dans les pays en développement », a-t-elle ajouté.

En outre, 32 millions d’enfants de moins de 15 ans souffrent d’une perte auditive, principalement due aux infections auriculaires, surtout dans les pays à revenu faible ou intermédiaire. Selon le dernier examen des études disponibles effectué par l’OMS, c’est en Asie du Sud-Est, dans la région Asie-Pacifique et en Afrique subsaharienne que la prévalence des pertes auditives handicapantes est la plus élevée.

Certaines maladies infectieuses comme la rubéole, la méningite, la rougeole et les oreillons peuvent entraîner une perte auditive. La vaccination permet de prévenir la plupart de ces maladies. Les autres causes courantes de perte auditive sont l’exposition à un bruit excessif, les lésions de l’oreille ou des traumatismes crâniens, le vieillissement, les problèmes génétiques, les problèmes au cours de la grossesse et de l’accouchement (par exemple, une infection à cytomégalovirus ou la syphilis) et la prise de médicaments susceptibles de provoquer une baisse de l’audition.

« La moitié environ des cas de perte auditive peuvent être facilement évités et un grand nombre de cas peuvent être traités s’ils sont diagnostiqués précocement et si le patient bénéficie d’une intervention adaptée, par exemple la pose chirurgicale d’un implant auditif. Les personnes qui souffrent d’une perte auditive peuvent aussi bénéficier d’une formation à la langue des signes et d’un soutien social », a dit le Dr Shelly Chadha.

L’OMS encourage les pays à élaborer des programmes de prévention de la perte auditive dans le cadre de leurs systèmes de soins de santé primaires pour vacciner les enfants contre la rougeole, la méningite, les oreillons et la rubéole, dépister et traiter la syphilis chez les femmes enceintes et diagnostiquer et prendre en charge précocement la perte auditive chez le nourrisson.

Des millions de personnes souffrent d'une perte auditive qu'il est possible d'atténuer ou d'éviter

Écrit par OMS

Mercredi, 27 Février 2013 16:51 -
